



## SOMMAIRE DES PIÈCES DU DOSSIER

### CENTRALE SOLAIRE D'ORADOUR-SUR-VAYRES

Le projet agrivoltaïque d'Oradour-sur-Vayres a été déposé le 29/01/2021. Ce projet dans le cadre de l'instruction a fait l'objet de demandes complémentaires de la part de la DREAL et de plusieurs avis dont ceux de la commission départementale de la préservation des espaces naturelles, agricoles et forestiers (CDPENAF) et de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS). À la suite de ces remarques, le projet a été modifié de manière substantielle en diminuant la surface d'implantation du projet de 3 ha afin de préserver la biodiversité par le maintien des landes à genêt et d'améliorer l'insertion paysagère par l'éloignement au hameau des Gardelles. 3.3 ha de zones humides seront restaurées et 2 km de haies seront plantées. Le projet agricole a été précisé avec un projet d'installation d'un agriculteur ovin. Les dossiers ici présentés à l'enquête publique que sont, le dossier de permis de construire, l'étude d'impact, son résumé non technique, et le dossier de déclaration de loi sur l'eau ont été mis à jour en avril 2022 pour prendre en compte ces modifications. L'étude préalable agricole a quant à elle été mise à jour en octobre 2022 avec une étude agricole complémentaire afin de prendre en compte les remarques de la CDPENAF faites en mai 2021.

Nom de la pièce	Contenu
Pièce n°1 Dossier de permis de construire	CERFA Plans du permis de construire
Pièce n°2 Résumé non technique	Résumé non technique de l'étude d'impact
Pièce n°3 Etude d'impact	Etude d'impact
Pièce n°4 Etude préalable agricole	Etude agricole initiale Etude agricole complétée
Pièce n°5 Avis rendus sur le projet et réponses du porteur de projet	Avis de la commune d'Oradour sur Vayres Avis de la communauté de communes Ouest Limousin Avis de l'autorité environnementale Réponse du porteur de projet à l'avis de l'Autorité environnementale Réponse à l'avis de l'autorité environnementale Avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers Avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites
Pièce n°6 Dossier de déclaration loi sur l'eau	Déclaration loi sur l'eau